



Le Parc naturel régional du Morvan
recrute **un·e chargé·e de mission**
Chemins ruraux du Morvan

Le Parc est pourvu d'un réseau de 8 000 km de chemins ruraux. Issus des déplacements du passé les chemins ont de multiples usages actuellement. Certains usages doivent être développés, comme les balades et randonnées, l'itinérance, les mobilités du quotidien et d'autres faire l'objet de conciliation des usages : notamment quand certaines utilisations sont susceptibles d'occasionner des dégâts ou nuisances sur les chemins ou pour leurs utilisateurs·trices (débardage, loisirs motorisés, accaparement...).

Objectifs de la mission

Le Parc a travaillé historiquement sur la question des chemins via ses actions sur les grands itinéraires de randonnées et les activités de pleine nature. Depuis 2023, il a enrichi son approche sur les questions de la valeur patrimoniale des chemins et de la mobilité du quotidien. Dans ce cadre, des outils juridiques et des méthodes d'inventaires collaboratifs pour les habitant·es et élu·es afin de recenser les chemins ont été élaborées et testées, notamment sur des communes volontaires et des communes des deux Grands Sites de France du territoire.

Il s'agit de poursuivre ce travail entamé par des approches thématiques. Ceci, dans le but d'aborder la question des chemins ruraux avec une vision transversale de leurs problématiques pour mieux traiter des enjeux globaux.

Dans ce cadre il s'agira de mettre au point la stratégie d'intervention du Parc qui pourrait être basée sur deux axes :

- d'une part, des outils mis à disposition des communes sur ce sujet *via* les outils juridiques existants à compléter et la méthode d'inventaire participatif retenue, et ainsi contribuer au recensement général des chemins ruraux du Morvan et,
- d'autre part, d'identifier précisément la politique d'intervention du Parc quand les chemins ruraux présentent des enjeux pour lesquels l'intervention du Parc est de nature à créer une plus-value (mobilité, santé, biodiversité...).

Cela permettra de développer un programme d'actions sur les différents enjeux liés aux chemins ruraux, de les coordonner, d'assurer de la cohérence entre les actions, de mutualiser certaines d'entre elles comme le recueil d'informations lors d'inventaires. Cela permettra de rendre lisible et compréhensible l'action multi thématique du Parc sur les chemins, d'augmenter la visibilité de ces actions et le cas échéant d'envisager une forme de labellisation.

Descriptif du poste

Sous l'autorité de la direction, de la responsable du pôle Territoire et en lien avec les chargé·es de mission du pôle et des autres missions du Parc, vous êtes chargé·e de la mise en œuvre de la mission « Chemins ruraux du Morvan ».

Missions spécifiques

Le/la chargé·e de mission doit :

1. Co-construire puis animer et mettre en œuvre de façon transversale une stratégie de préservation et de valorisation des « Chemins ruraux du Morvan », toutes thématiques confondues avec les différentes parties prenantes, y compris en développant un volet adaptation au changement climatique et carbone quand pertinent ;
- Assurer la concertation et la participation des élu·es, partenaires et des citoyen·nes dans la démarche ;
 - S'appuyer sur l'intelligence collective pour construire des projets partenariaux ;
 - Intégrer les chemins ruraux dans les approches des différents dispositifs de mobilité inclusive et de

santé du territoire ;

- Travailler sur le lien entre les chemins ruraux et la biodiversité et les paysages ;
- Poursuivre et développer le travail sur les chemins ruraux patrimoniaux ;
- Assurer le lien avec le chargé de mission « Activités de pleine Nature » et le chargé de mission « Urbanisme et Paysages », en particulier ;
- Identifier et impliquer les acteurs pertinents pour la mise en œuvre en complément des partenariats existants ;
- Mobiliser des missions d'accompagnement au changement quand les actions le nécessitent ou de conciliation des usages ;
- Quand les actions le nécessitent, accompagner au changement et concilier des usages.

2. Piloter les inventaires des chemins réalisés à l'initiative des communes et les accompagner au cas par cas sur les volets outillage et méthodologie, par du conseil juridique et de la médiation, en lien avec la Chargée de mission « Observatoire-SIG » et avec les autres acteurs, notamment les Départements et les associations.

Explorer différents outils numériques pour améliorer et faciliter le recensement des chemins ruraux (collaboration pressentie avec l'IGN) et expérimentation *via* l'outil Panoramax (outil de recensement photographique).

3. Assurer le lien sur le volet des mobilités avec les huit communautés de communes du territoire, toutes AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité), notamment par l'intégration des chemins ruraux aux Plans de Mobilité Simplifiés et aux PLUi.

4. Consolider le rôle moteur du Parc naturel régional du Morvan sur le sujet des chemins ruraux à l'échelle nationale et partager les apprentissages avec les autres territoires concernés (IPAMAC, Fédération des PNR, etc.) ;

5. Communiquer sur les chemins ruraux du Morvan et la démarche.

Le/la chargé-e de mission devra également :

- Développer et alimenter le dispositif de suivi/évaluation du projet via l'outil EVA avec la Chargée de mission SIG, suivre ces indicateurs et procéder à des bilans et analyses évaluatives des actions ;
- Travailler dans un esprit d'équipe et en transversalité dans le cadre du pôle Territoire et avec le reste de l'équipe technique du Parc ;
- Participer aux réunions avec les partenaires dans le cadre du partage d'expérience et de réflexion commune et de coordination des actions ;
- Travailler dans une synergie visant à éviter les doublons avec les collectivités locales qui interviennent également sur le sujet ;
- Participer aux événements des réseaux professionnels.

Profil et compétences requises

- Formation supérieure (Bac+5) issu d'un cursus en lien avec les enjeux de la transition, l'animation de territoires, les politiques publiques et le droit ;
- Capacités d'animation participative de territoire : maîtrise d'outils et de méthodes de participation citoyenne, de co-construction, de projets collaboratifs ;
- Capacité à travailler avec tous publics ;
- Expérience ou sensibilité et connaissance pour une prise en compte des enjeux environnementaux propres à un Parc naturel régional ;
- Compétences en droit ;
- Compétences en SIG ;
- Expérience en conduite de projets multi-partenariaux ;

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, du travail avec les élu·es ;
- Connaissance et intérêt pour les problématiques des milieux ruraux ;
- Disponibilité et rigueur, sens de l'organisation, sens de l'adaptation, autonomie et prise d'initiatives, esprit de synthèse, capacités rédactionnelles ;
- Qualité de la communication interne et externe ;
- Aptitude au travail en équipe.

Conditions de recrutement

- poste à pourvoir au 1^{er} mai 2026 (catégorie A - Attaché)
- durée du contrat : Contrat de projet de 20 mois jusqu'au 31 décembre 2027
- Agent contractuel de la fonction publique territoriale
- Rémunération statutaire
- Emploi à temps non complet (28 h / semaine) – basé à Saint-Brisson (58)
(un aménagement du temps de travail permet de bénéficier de jours de RTT)
- Télétravail possible (1,5 jour/semaine)
- Disponibilité pour réunions en soirée et déplacements – véhicule de service
- Permis B valide indispensable

Adresser les candidatures (lettre + CV) au plus tard le **19 avril 2026** à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Morvan, par mail à isabelle.civette@parcdumorvan.org
Renseignements : Isabelle CIVETTE, responsable du pôle Territoire au 03 86 78 79 83